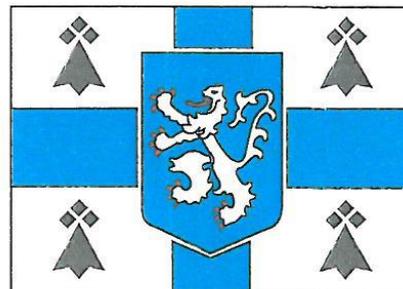




mouez ar yeuc'h



La Voix du Juch

Bulletin d'informations Communales OCTOBRE 2016
Keleir ar Gumun HERE 2016
N° 116

Sommaire Krennadur

Infos Pratiques & Calendrier des manifestations
Agenda
Retour sur images
Etat Civil
A travers la Commune
Conseils Municipaux
Travaux en cours
Vie Associative
Informations diverses

**«N'eo ket aotrou kement a zoug
levitenn»**

**«N'est pas monsieur quiconque porte
redingote»**

INFOS PRATIQUES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée le Samedi

Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire

Le samedi matin sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, culture

Sur rendez-vous

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Le samedi de 11h à 12h sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, affaires sociales, communication, enfance et jeunesse, animation, vie associative– CCAS

Le samedi matin sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez – Tél : 02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.

ADMR Plogonnec :

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –
Tél : 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi

Départ à 9h30 de votre domicile & retour à 12h.

Taxi Lokorn–06.80.30.36.34 - 02.98.74.71.60

Transport à la demande : Pays de Douarnenez
0 810 810 029

Transport Penn ar Bed :

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél : 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 10h00

Marché mensuel

Le 3^{ème} jeudi du mois de 16h30 à 19 h00

Hent ar ster

Vin, fruits et légumes, produits d'hygiène et d'entretien, bijoux, Croquanteries

Urgences médicales :

Appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :

Cabinet Petitbon

Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

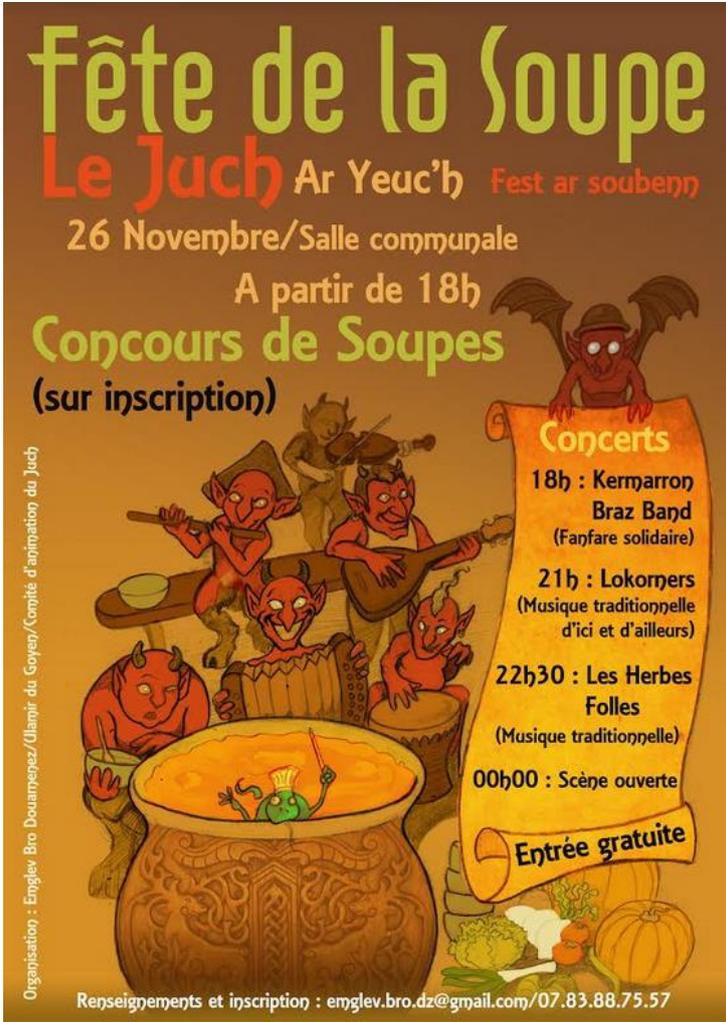
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

| <i>Date</i> | <i>Manifestation</i> | <i>Lieu</i> | <i>Organisateur</i> |
|----------------------------|---------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| 23 Octobre à 12h30 | Repas des Aînés | Restaurant Plogonnec | CCAS |
| 26 Novembre – 18 h | Fête de la Soupe | Salle socioculturelle | ULAMIR, Comité animation & Emglev Bro |
| 1 – 2 et 3 décembre | Vente de crêpes au profit du Téléthon | Salle socioculturelle | Association Sonia |
| 18 décembre – 19 h | Venue du Père Noël | Place de l'église | Comité d'animation |
| 07 janvier – 11 h | Vœux de la municipalité | Salle socioculturelle | Municipalité |
| Les 20/10, 17//11 et 15/12 | Marché du Juch | Place de l'Eglise | |

AGENDA

Fête de la Soupe

Le 26 Novembre 2016.



Fête de la Soupe
Le Juch Ar Yeuc'h Fest ar soubenn
26 Novembre/Salle communale
A partir de 18h
Concours de Soupes
(sur inscription)

Organisation : Emglev Bro Douarnenez (Ulamir du Cozen)/Comité d'animation du Juch

Concerts
18h : Kermarron
Braz Band
(Fanfare solidaire)
21h : Lokorners
(Musique traditionnelle
d'ici et d'ailleurs)
22h30 : Les Herbes
Folles
(Musique traditionnelle)
00h00 : Scène ouverte

Entrée gratuite

Renseignements et inscription : emglev.bro.dz@gmail.com/07.83.88.75.57

Vente de crêpes au profit du Téléthon

Venez nombreux vous approvisionner en crêpes et soutenir l'action de l'association Sonia le 1^{er}, 2 et 3 décembre à la salle socioculturelle. Les bénévoles comptent sur vous.



Venue du Père Noël

Le père Noël fera escale au Juch le dimanche 18 décembre vers 19 heures.



Vœux du maire

Patrick TANGUY présentera ses vœux à la population le samedi 07 janvier 2017 à 11 heures à la salle socioculturelle.

RETOUR EN IMAGES

Fête du 15 Août et embrasement de l'Eglise



L' A.S.D.J. remercie toutes les personnes qui ont participé à notre première édition de tournoi de Pétanque et Galoche, une grande réussite sous un magnifique soleil...

Félicitations à Gilles et Loïc vainqueurs, et bravo à Johann Floch'lay le vainqueur du jeu à la pelleuse...



La fête s'est poursuivie le soir, où nous avons pu admirer le centre bourg s'embraser dès 23h00...

C'était juste MAGNIFIQUE...



ETAT CIVIL

Naissances

Agathe Plusquellec – 17, impasse Anjela Duval – le 11 juillet 2016

Axel Lasbleiz – Le Merdy – le 21 juillet 2016

Yunna Tanguy – 3, route de la Gare – le 27 Septembre 2016



Mariage

Maxime Carpentier et Caroline Morel – Kermenguy – le 02 septembre



Décès

Le Bec Marie-José née Le Meur – Le Rhun – le 11 juillet 2016



A TRAVERS LA COMMUNE...

Urbanisme

Permis de construire – 1

Extension d'une maison d'habitation

Déclaration préalable – 3

Remplacement porte de garage – rénovation habitation – extension d'une maison d'habitation

Certificat d'urbanisme - 7

5 cu a (d'information)

2 cu b (opérationnel)

Centre de loisirs

Ulamir du Goyen
Centre Social



La municipalité du Juch et l'Ulamir proposent un accueil de loisirs à Poullan-sur-Mer. Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à l'école Notre Dame.

Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

<http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/>

Marché des 4 jeudis

Les marchés auront lieu sur la place de l'Eglise

Tous les 3^{èmes} Jeudis du mois:

Jeudi 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 16h 30 à 19 h.

Marché des 4 jeudis
Le Juch



Horaires de la mairie

La mairie est désormais ouverte :

Le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 18h30.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Fermée le samedi.

Messe au Juch

Les messes auront lieu à l'église du Juch :

- ✓ Le 23 Octobre à 9h30
- ✓ le 1^{er} novembre à 14h30
- ✓ le 27 novembre à 9h30



Lutte contre le bruit - RAPPEL

Il est rappelé que les activités de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage. Ces travaux sont autorisés aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



Nouvelle activité sur la commune

Le tissu artisanal de la commune vient de se compléter avec l'arrivée de Ronan Cloarec qui s'est installé, il y a quelques mois comme artisan. Il propose des travaux de création et de rénovation de salle de bain de A à Z, ainsi que la pose de cuisine et de rénovation intérieure. Tél : 02 98 92 41 81 ou 06 02 38 59 84 ou cloarec.creation-sdb@laposte.net



Repas des aînés

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le dimanche 23 octobre à 12h30 au restaurant « Le relais du Nevet » à Plogonnec.

Les personnes âgées de 70 ans et plus ont reçu une invitation. Inscription obligatoire en mairie au 02 98 74 71 50. Comme chaque année un covoiturage au départ du bourg est proposé (sur inscription).

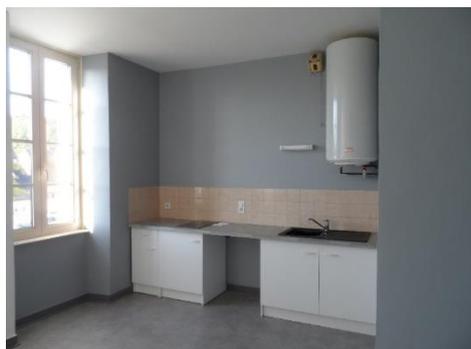
Distribution des colis de Noël

Elle aura lieu le samedi 07 octobre dans l'après-midi. Les Anciens n'ayant pu se déplacer pour des raisons de santé au repas offert par le CCAS se verront remettre un colis par les élus et les membres du CCAS.

Logement Communal

Un logement de Type 1 bis, situé Rue Louis Tymen, près de la mairie, est proposé à la location. Montant du loyer 285.74 €, dépôt de garantie 235.38 €.

Pour plus de renseignements veuillez contacter la mairie au 02 98 74 71 50.



Gym douce

L'activité gym douce a repris depuis le **16 septembre** à la salle socioculturelle. Les cours sont toujours dispensés par Guillaume Cotonéa. **Renseignements et inscription auprès de l'Ulamir au 02 98 74 27 71 ou auprès de Guillaume le vendredi après-midi à la salle.**



Mobilité des seniors - Transport du C.C.A.S

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan et destiné en priorité aux personnes de 60 ans et plus, vous permet de vous rendre, le samedi matin, de votre domicile vers les commerces de Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).

Inscription en mairie (02 98 74 71 50) au plus tard le vendredi 12 h. Tarif : 2 € aller/retour.

La doyenne a fêté ses 96 ans

C'est entourée de ses voisins, amis et en présence de Yves Tymen, adjoint au maire, que la doyenne de notre commune a soufflé ses 96 bougies le 19 septembre.



Yves Youinou, président du Club des retraités, Marie-Anne Prigent et Yves Tymen, adjoint au Maire

Inscription sur les listes électorales

Les personnes nouvellement installées sur la commune doivent s'inscrire sur les listes électorales de leur commune de domicile avant le 31 décembre 2016 pour participer **aux élections présidentielles du 23 avril et du 07 mai ainsi qu'aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017.**



Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Lotissement Roz ar Park

Trois lots sont toujours disponibles à la vente et libres de constructeur. Parcelles viabilisées d'environ 750 m². 43 € m². Règlement du lotissement, cahier des charges et plans disponibles sur www.lejuch.fr ou en mairie.



CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 11 Août 2016

ATTRIBUTION DES MARCHES TRAVAUX EGLISE

Une consultation, dans le cadre d'une procédure adaptée, a été lancée le 21 mars 2016 pour la restauration des toitures et de la voûte lambrissée, avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable pour retenir l'offre des entreprises suivantes :

Lot n° 1 : Maçonnerie- Pierre de Taille

L'entreprise GOAVEC-PITREY pour un montant total de 413 753,68 € H.T (Tranche de base + variante)

Lot n°2 : Charpente

L'entreprise CRUARD pour un montant total de l'offre de 478 430,29 € H.T

Lot n°3 : Couverture

L'entreprise DAVY pour un montant total de l'offre de 336 207,80€ H.T

Lot n° 4 : Polychromie-Mobilier

L'entreprise ARTHEMA pour un montant total de l'offre de 69 892,44€ H.T

Ces travaux de restauration des toitures et de la voûte lambrissée de l'église pourraient bénéficier de l'aide de l'Etat à hauteur de 50% du montant hors taxes.

Il y aurait lieu également de solliciter le Concours de la Région Bretagne et le Conseil Départemental du Département du Finistère pour ce dossier.

REALISATION DE CONTRATS DE PRETS SALLE SOCIOCULTURELLE

A- Réalisation d'un contrat de prêt BEI auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'extension de la salle socioculturelle

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne de prêt pour un montant total de 44 000,00 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Prêt indexé sur taux fixe BEI

Montant : 44 000,00 € / Durée de la phase de préfinancement : 3 mois

Durée d'amortissement : 20 ans / Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt annuel fixe : 1,10 %

Accord unanime du conseil municipal

B- Réalisation d'un contrat de prêt PSPL auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation de la salle socioculturelle

Pour le financement de cette opération, Monsieur le maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne de Prêt pour un montant total de 76.000,00 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Prêt indexé sur taux fixe

Montant : 76.000,00 €

Durée de la phase de préfinancement : néant

Durée d'amortissement : 20 ans / Périodicité des échéances : Annuelle

Taux d'intérêt annuel fixe : 0 %

Accord unanime du conseil municipal.

DELEGATION DE POUVOIR AU MAIRE EN MATIERE D'EMPRUNT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Délégué à Monsieur le Maire le pouvoir de prendre toute disposition afin de procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget , et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, et de passer les actes nécessaires.
- Prend acte que conformément à l'article L.2122-23 du CGCT susvisé, Monsieur le Maire rendra compte à chaque réunion du Conseil Municipal de l'exercice de cette délégation

RAPPORT DES ADJOINTS

M. Yves TYMEN indique que le revêtement routier route de la Gare et chemin du stade sera mis en chantier au mois de septembre 2016

M. Patrick TANGUY fait le compte rendu de la réunion avec Quimper Cornouaille Développement sur le repérage du Gisement Foncier mutable dont l'étude a pour objectif de constituer à la fois un état des lieux du potentiel et de réinvestissement urbain du bourg et doit permettre à Douarnenez Communauté et à la commune d'ajuster leur stratégie foncière

Le repérage proposé par QCD est un outil d'identification et d'optimisation du potentiel foncier et immobilier mutable et permettre à la commune de répondre à différents objectifs.

Séance du 22 septembre 2016

AUTORISATION AU MAIRE POUR LA SIGNATURE DES MARCHES DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

Une consultation, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, a été lancée le 22 juin 2016 avec pour objet la restructuration et l'extension de la salle socioculturelle.

Vu le rapport d'analyse présenté par le maître d'œuvre, le cabinet Paul RUELLAND, Architecte à Quimper, la commission a émis un avis favorable pour retenir l'offre des entreprises suivantes :

Lot n°1 : Maçonnerie, démolitions, terrasse, réseaux

L'entreprise MORVAN pour un montant total de 30 078,33 € H.T

Lot n° 2 : Charpente bois, Ossature bois et bardage bois

L'entreprise MCA pour un montant total de l'offre de 32 688,35 € (tranche de base+ variante)

Lot n°3 : Couverture, Etanchéité

L'entreprise CEL'ETANCHEITE pour un montant total de 18 463,68 € H.T

Lot n° 4 : Menuiseries extérieures alu

L'entreprise LE GRAND pour un montant total de l'offre de 27 606,55 € H.T (tranche de base+variante)

Lot n° 5 : Cloisons mobiles

L'entreprise GUILLIMIN pour un montant total de l'offre de 2 590,00 € H.T

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures bois

L'entreprise LAUTRIDOU pour un montant de 14 985,50 € H.T

Lot n° 7 : Cloison, Isolation

L'entreprise KERC'HRON pour un montant total de l'offre de 10 887,67 € H.T (tranche de base+variante)

Lot n° 8 : Faux-Plafonds

L'entreprise LE GALL pour un montant total de l'offre de 6 595,61 € H.T

Lot n° 9 : Carrelage et Faïence

L'entreprise SOLS DE CORNOUAILLE pour un montant total de l'offre de 12 946,09 € H.T

Lot n° 10 : Revêtements de sols souples

L'entreprise SOLS DE CORNOUAILLE pour un montant total de l'offre de 819,37 € H.T

Lot n°11 : Revêtements muraux et peintures

L'entreprise LD PEINTURE pour un montant total de l'offre de 6 127,24 € H.T

Lot n°12 : Stores, Occultations

L'entreprise TECHNOSTOR pour un montant total de l'offre de 3 321,60 € H.T

Lot n°13 : Electricité, Chauffage

L'entreprise BARGAIN pour un montant total de l'offre de 28 385,00 € H.T

Lot n°14 : Plomberie, VMC, Chauffage Gaz

L'entreprise AQUATHIS pour un montant total de l'offre de 32 605,11€ H.T (tranche de base + variante)

Ces travaux de restructuration et d'extension de la salle socioculturelle bénéficient de l'aide de l'Etat au titre de la DETR et du FSIL.

Il y aurait lieu également de solliciter le Concours de la Région Bretagne et le Conseil Départemental du Département du Finistère pour ces travaux de restructuration et d'extension de la salle socioculturelle.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour et 1 abstention décide le versement d'une subvention aux associations reprises dans le tableau annexe.

REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CONVENTION AVEC DOUARNENEZ

L'article L.212-8 du Code de l'éducation précise que lorsque les écoles maternelles, les classes enfantines ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence.

Par délibération en date du 18 juillet 2016, la commune a adopté les dispositions suivantes :

Pour les années 2014/2015 et 2015/2016 maintien de l'accord initial à savoir 66% .

A compter de la rentrée scolaire 2016-2017 : participation financière des communes à hauteur de 100% du coût d'un élève en élémentaire public de l'année n-1.

Afin d'officialiser cet accord, il est proposé au conseil municipal la signature d'une convention avec la ville de Douarnenez pour la participation des communes extérieures au fonctionnement des écoles publiques de la ville de Douarnenez.

Accord unanime du conseil.

MISE A DISPOSITION DU SERVICE URBANISME DE LA COMMUNE DE DOUARNENEZ

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi ALUR met fin à compter du 01 juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour les communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants et dotées d'un Plan d'Occupation des Sols ou d'un PLU approuvé et prévoit qu'au plus tard le 1^{er} janvier 2017, le transfert de la compétence urbanisme aux communes disposant d'une carte communale sera automatique.

La commune, concernée par la fin de mise de la mise à disposition des services de l'Etat au 01 janvier 2017 sollicite la commune de Douarnenez afin de bénéficier de la mise à disposition du service d'urbanisme de la commune de Douarnenez pour réaliser l'instruction des autorisations liées au droit des sols

| | Coefficient | Coût par dossier valeur 1/07/16 | Coût par dossier valeur 1/02/17 |
|--|-------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Permis de Construire | 1 | 165,99 € | 165,99 € |
| Déclaration Prétable | 0,7 | 116,19 € | 116,19 € |
| Certificat d'Urbanisme information générale | 0,2 | 33,00 € | 33,00 € |
| Certificat d'Urbanisme opérationnel | 0,4 | 66,40 € | 66,40 € |
| Permis d'Aménager | 1,2 | 199,19 € | 199,19 € |
| Permis de Démolir | 0,8 | 132,79 € | 132,79 € |
| Permis modificatif (d'un Permis de Construire ou d'un Permis d'Aménager) | 0,7 | 116,19 € | 116,19 € |

RAPPORTS ANNUELS 2015

Présentation au conseil municipal des différents rapports annuel 2015 :

- Douarnenez Communauté
- SAUR – Assainissement
- Service d'élimination des déchets
- SPANC

Le conseil municipal déclare avoir pris connaissance des différents rapports présentés et ne pas avoir d'observation à formuler.

RAPPORT DES ADJOINTS

M. Yves TYMEN précise que le fluxé sur la route de la Gare sera effectué au printemps prochain et que la commune a fait procéder au curage du bassin de rétention en bas du lotissement.

Mme Patricia DELATTRE représentant Mme Isabelle KERVAREC indique que le repas des anciens est fixé au 23 octobre au Relais du Nevet et que la distribution des colis s'effectuera le 07 janvier 2017 dans l'après-midi. M. Marc RAHER donne lecture d'un courrier émanant de Douarnenez Communauté pour la participation financière « Ecole de musique ». Il informe les membres du conseil municipal que ce dossier est au stade de la réflexion et que le conseil communautaire n'a pas statué sur cette contribution financière. Une réunion est fixée le 26 septembre 2016 à 14 heures

ANNEXE 1

| LISTE ASSOCIATIONS | PROPOSITION 2016 COMMISSION DES FINANCES | VOTE CONSEIL MUNICIPAL 2016 |
|--|--|-----------------------------|
| SANTE | | |
| Amicale des Donneurs de Sang de Douarnenez et ses environs | 50,00 € | 50,00 € |
| HUMANITAIRE | | |
| Banque Alimentaire | 100,00 € | 100,00 € |
| Restaurant du Cœur | 100,00 € | 100,00 € |
| DIVERS | | |
| DASTUM | 800,00 € | 800,00 € |
| REDADEG | 100,00 € | 100,00 € |
| TOTAL HORS ASSOCIATIONS LOCALES | 1 150,00 € | 1 150,00 € |
| ASSOCIATIONS COMMUNALES | | |
| Association Histoire et patrimoine | 250,00 € | 250,00 € |
| Association Graine d'Hellébore | 250,00 € | 250,00 € |
| ASDJ | 1 200,00 € | 1 200,00 € |
| Comité de Jumelage | 250,00 € | 250,00 € |
| Ecole Notre Dame de Toutes Grâces Noël | 400,00 € | 400,00 € |
| OGEC Ecole Notre Dame de Toutes Grâces déficit cantine | 1 500,00 € | 1 500,00 € |
| Club des retraités | 250,00 € | 250,00 € |
| Sté chasse La Juchoise | 250,00 € | 250,00 € |
| Emglev Bro Douarnenez | 250,00 € | 250,00 € |
| Comité d'animation | 250,00 € | 250,00 € |
| TOTAL ASSOCIATIONS LOCALES | 4 850,00 € | 4 850,00 € |
| TOTAL SUBVENTIONS VERSEES | 6 000,00 € | 6 000,00 € |
| CREDIT PREVU AU BUDGET PRIMITIF HORS CCAS | 6 000,00 € | 6 000,00 € |
| CREDIT PREVU CCAS | 3 000,00 € | 3 000,00 € |

TRAVAUX EN COURS

Chemin du stade

Courant avril, l'entreprise CEGELEC a procédé à l'effacement des réseaux électriques et à la mise en place de l'éclairage public. Les travaux de réfection de la chaussée en bitume fluxé ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA courant septembre.



Avant



Après

Salle socioculturelle

Le conseil municipal, dans sa séance du 22 septembre, a retenu les entreprises suivantes :

Lot n°1 : Maçonnerie, démolitions, terrasse, réseaux

L'entreprise MORVAN pour un montant total de 30 078,33€ H.T

Lot n° 2 : Charpente bois, Ossature bois et bardage bois

L'entreprise MCA pour un montant total de l'offre de 32 688,35€ (tranche de base+ variante)

Lot n°3 : Couverture, Etanchéité

L'entreprise CEL'ETANCHEITE pour un montant total de 18 463,68€ H.T

Lot n° 4 : Menuiseries extérieures alu

L'entreprise LE GRAND pour un montant total de l'offre de 27 606,55€ H.T (tranche de base+variante)

Lot n° 5 : Cloisons mobiles

L'entreprise GUILLIMIN pour un montant total de l'offre de 2 590,00€ H.T

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures bois

L'entreprise LAUTRIDOU pour un montant de 14 985,50 € H.T

Lot n° 7 : Cloison, Isolation

L'entreprise KERC'HRM pour un montant total de l'offre de 10 887,67€ H.T (tranche de base+variante)

Lot n° 8 : Faux-Plafonds

L'entreprise LE GALL pour un montant total de l'offre de 6 595,61€ H.T

Lot n° 9 : Carrelage et Faïence

L'entreprise SOLS DE CORNOUAILLE pour un montant total de l'offre de 12 946,09€ H.T

Lot n° 10 : Revêtements de sols souples

L'entreprise SOLS DE CORNOUAILLE pour un montant total de l'offre de 819,37€ H.T

Lot n°11 : Revêtements muraux et peintures

L'entreprise LD PEINTURE pour un montant total de l'offre de 6 127,24€ H.T

Lot n°12 : Stores, Occultations

L'entreprise TECHNOSTOR pour un montant total de l'offre de 3 321,60€ H.T

Lot n°13 : Electricité, Chauffage

L'entreprise BARAGIN pour un montant total de l'offre de 28 385,00€ H.T

Lot n°14 : Plomberie, VMC, Chauffage Gaz

L'entreprise AQUATHIS pour un montant total de l'offre de 32 605,11€ H.T (tranche de base+variante)

Une première réunion préparatoire avec les élus, l'architecte Paul Ruelland et les entreprises a eu lieu mercredi 21 septembre afin d'établir le planning des travaux. Ceux-ci ont débuté début octobre et devrait se poursuivre jusqu'au mois de juin.

Une réunion de chantier aura lieu chaque jeudi matin pour faire le point sur l'avancement des travaux.



Eglise

Le projet de restauration des charpentes et couvertures de l'église fait suite au diagnostic général de l'édifice réalisé par Marie-Suzanne de Ponthaud, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Celui-ci fait état de nombreuses infiltrations en couverture, en particulier aux droits des noues, pouvant à terme mettre en péril la charpente de l'église ainsi que son mobilier exceptionnel.

L'opération sera réalisée en 5 tranches étalées sur 5 ans. La tranche ferme concernera la restauration des charpentes et couvertures de la moitié Ouest de la nef et le porche Sud et se déroulera en 6 mois (+ 1 mois de préparation). Suivra la tranche conditionnelle 1 qui concerne la restauration des charpentes et couvertures de la moitié Est de la nef et la chapelle Sud.

Le conseil municipal a retenu les entreprises suivantes lors de sa séance du 11 août :

Lot n° 1 : Maçonnerie- Pierre de Taille

L'entreprise GOAVEC-PITREY pour un montant total de 413 753,68 € H.T (Tranche de base+variante)

Lot n°2 : Charpente

L'entreprise CRUARD pour un montant total de l'offre de 478 430,29 € H.T

Lot n°3 : Couverture

L'entreprise DAVY pour un montant total de l'offre de 336 207,80 € H.T

Lot n° 4 : Polychromie-Mobilier

L'entreprise ARTHEMA pour un montant total de l'offre de 69 892,44 € H.T

VIE ASSOCIATIVE

Club des Retraités

Quelques nouvelles du club des retraités.

La dernière sortie de l'année à eu lieu le mardi 13 septembre, avec nos amis de Guengat, nous avons rendu visite à la famille Guerzaille à St-Caradec, pas très loin du lac de Guerlédan. Cette journée laissera à tout le monde un très bon souvenir, une journée en tout point remarquable... L'accueil... le spectacle... le repas... Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance à la Marie Guerzaille et à sa famille, qu'elle continue à faire rire les bretons et les autres...

La fin de l'année approche. Notre assemblée générale, sauf imprévu, aura lieu le jeudi 15 décembre, dès 14 heures. (Lieu à Préciser) Comme d'habitude, nous recevrons les enfants de l'école Notre Dame de toutes Grâce, le Père-Noël a fait savoir qu'il sera des nôtres ce jour-là, il distribuera bonbons et friandises, pour la grande joie des enfants.

En attendant le foyer est ouvert tous les jeudis à partir de 14 heures. Nous sommes toujours prêts à recevoir de nouveaux adhérents....

A bientôt, le Président, Yves Youinou.

Les Diables du Juch

LES DIABLES RECHAUSSENT LES CRAMPONS POUR UNE NOUVELLE SAISON EN D.2:



Le Président du club, Romain Le Brusq annonce des nouvelles recrues pour cette année avec une quarantaine de licences signées pour la saison 2016/2017.

L'équipe B sera à l'écoute de Thomas Piron cette année en remplacement de Gaëtan Coublanc. L'équipe A reste sous les conseils de Romuald Brouquel et Marc Cuzon.

C'est sous un beau soleil, et dans une bonne ambiance que LES DIABLES obtiennent un match nul sur leur pelouse 1-1 pour leur premier match de championnat face à une bonne équipe de Mahalon venant de première division...

C'est en première mi-temps que le jeu se fait, les visiteurs marquent leur but après plusieurs tentatives! Dans les 20 minutes qui suivent, les diables trouvent à leur tour le chemin des filets et marquent un joli but, ce qui permet de rentrer aux vestiaires sur un score équilibré. La deuxième mi-temps aura été mouvementée et très sportive des deux côtés, ce qui malgré une belle occasion juchoise sur un ballon rasant le poteau gauche du gardien de Mahalon aura été sans réussite.

L'ASDJ remercie les nombreux supporters qui viennent au terrain des DIABLES, et comptons sur vous tous pour une bonne saison!!!

L'A.S.D.J avec le jeu de maillots "BROUQUEL PAYSAGES" entreprise d'entretien et création d'espaces verts.

NOUS RECHERCHONS VIVEMENT UNE NOUVELLE ENTREPRISE QUI SOUHAITERAIT SPONSORISER NOTRE FUTUR JEU DE MAILLOTS
CONTACT: 06.63.29.12.82

Le Président.



Comité d'animation

Le dimanche 26 juin nous avons organisé une balade du côté de Kerlaz. Après un rapide covoiturage direction Keratry, nous avons longé le bourg de Kerlaz jusqu'à la biscuiterie et sommes redescendus par le bois du Névet. Dommage que nous n'étions pas très nombreux pour ce parcours inédit.

Le 15 août, notre pardon traditionnel s'est déroulé un lundi cette année, posant ainsi quelques problèmes de logistique. Nous profitons de l'occasion pour remercier particulièrement Julien Brouquel de nous avoir prêté ses véhicules ainsi que Yves Tymen pour avoir assuré la sécurité. Règlement oblige.



Il y avait du monde sur la place du bourg ce lundi matin à assister à l'office religieux ainsi qu'à la procession en costume traditionnel. Il faisait très chaud l'après-midi pour la balade pédestre le long de la rivière du Ris.

Nos courageux marcheurs ont pu apprécier ce paysage de western : ancienne voie de chemin de fer, les méandres de notre rivière ainsi que le bois de Rulosquet. Une collation rafraîchissante leur a été offerte après l'effort.

Dès 19h30, nos voisins de Mouez Port Rhu ont animé avec succès le repas servi place de l'Eglise. Cette année nous avons au menu « jambon à l'os avec du gratin et une crêpe en dessert ».

Clara et son chic type, des habitués de nos soirées ont assuré avec talent la soirée dansante.

Surprise !! C'est Philippe Lucas qui s'est proposé d'embraser le clocher ainsi que les arbres. L'effet fut magique et le public ébahi de ce spectacle. Le secret avait été bien gardé. Bien sûr avec l'accord de la mairie.

(photos Isabelle Kervarec & A.S.D.J.)

La salle étant en travaux pas de thé dansant cette année

**Passage du Père-Noël le dimanche 18 décembre
aux environs de 19 h**

Nos contacts : 02 98 92 31 14 & 02 98 98 76 11



Histoire et Patrimoine



La période estivale a, une nouvelle fois, été bien remplie pour notre association

- Permanences pour les visites à l'église tous les dimanches de juillet et d'août.
- Participation au Pardon du 15 août par l'organisation de la procession
- Animations lors des journées du Patrimoine.



A la rentrée, c'est un travail plus intellectuel qui se profile avec pour objectif une nouvelle publication.



Comme tous les ans, au mois d'octobre, ce fut à notre tour d'aller à la découverte du patrimoine. Cette année c'est à Rochefort-en-Terre et à Questembert que nous a conduit cette balade. La cité nouvellement élue « préférée des Français » nous a été présentée, lors d'une visite guidée très appréciée des presque 50 participants.

Ecole Notre-Dame

Les élèves de l'école Notre Dame ont retrouvé, jeudi 1^{er} septembre, le chemin de l'école. Cette année, 46 élèves étaient présents le jour de la rentrée. Quelques autres les rejoindront un peu plus tard. Enfants et parents ont été accueillis sous le préau. Café, jus de fruits et gâteaux les attendaient.

Au niveau de la répartition des élèves, il n'y a pas de changement.

La classe de maternelle-CP est prise en charge par Sandrine Leroux, aidée des ASEM, Delphine GARREC et Hélène SCORDIA. Les CE-CM ont pour enseignante Catherine Le Berre. Florence FEREC, AVS, complète l'effectif.

Les projets pour l'année à venir n'ont pas encore été tous arrêtés mais certaines activités ont d'ores et déjà repris.

Les séances de piscine pour les CP, CE et CM ont débuté il y a 3 semaines et vont se poursuivre jusqu'aux vacances de Noël. Les enfants de maternelle-CP sont retournés au jardin.



La semaine passée, Céline, la maman de Liz et de Mei, est venue durant l'après-midi initier les CE-CM à la prise en main des tablettes. Ils ont pu découvrir l'usage pédagogique de celles-ci (vidéo, photo, utilisation d'applications...). Les parents aussi ont repris le chemin de l'école. Quelques travaux ont déjà été réalisés durant l'été et devraient se poursuivre d'ici peu.

A bientôt.



Associations Loi 1901

Chacun(e) de nous fait partie ou est susceptible de faire partie d'une association loi 1901, pour ses loisirs, ceux de ses enfants ; pour se former, se cultiver ; préserver l'environnement, valoriser le patrimoine ; pour défendre les droits fondamentaux, favoriser l'accès à la santé, etc...

Au regard de nombreuses questions posées ou de difficultés rencontrées, voici quelques conseils.

L'association

C'est le regroupement de plusieurs personnes partageant un même but ; il faut être au minimum 2 personnes ; pour y entrer, il faut adhérer au projet et payer la cotisation -même symbolique- si elle est prévue par les statuts, ou parfois être coopté (e).

Comment créer une association

Partir d'une idée et réfléchir au projet associatif.
Rédiger ensemble des statuts adaptés au projet associatif.

Organiser une Assemblée Générale constitutive (toutes les personnes intéressées) et faire approuver les statuts.

Déclarer l'association en Préfecture ou sous-Préfecture en fournissant le compte-rendu de l'Assemblée Générale constitutive, daté et signé et accompagné des imprimés CERFA : n°13973-03 (pour la création), n°13972-02 (pour les modifications de statuts) et le n°13971 (pour le renouvellement des dirigeants de l'association).

Ils sont disponibles sur : <https://www.service-public.fr/associations>

La vie administrative de l'association

Conserver les n° d'enregistrement au registre national des associations [RNA] et n° Sirene (ils sont spécifiques à chaque association).

Conserver les journaux officiels et les récépissés concernant l'association.

Obligation de déclarer dans un délai de 3 mois, tous changements [nouveaux dirigeants ; modifications de statuts ; nouveau siège social ; changement d'objet ou de nom de l'association ; dissolution...]

Le fonctionnement d'une association

- ✓ liberté de mettre en commun connaissances et activités.
- ✓ égalité des droits et des devoirs de tous les adhérent.es.
- ✓ pas de profit recherché ni de partage de bénéfices entre les adhérent.es = gestion désintéressée.

Souvent sur un mode pyramidal :

- l'Assemblée Générale qui réunit tous les adhérents et qui élit le Conseil d'Administration.

- le Conseil d'administration qui élit le Bureau.
- le Bureau, avec à sa tête le Président.

Mais une association peut aussi fonctionner sur un mode horizontal : il n'est pas nécessaire d'avoir une structure hiérarchisée (président - secrétaire - trésorier) et de plus en plus d'associations s'organisent de manière collégiale.

Informations pratiques

- ✓ La **MAIA** (mission d'accueil et d'information des associations) du Finistère vous propose :
 - un **réseau de partenaires** publics et de points d'appui associatifs (généralistes et thématiques)
 - des **conseils** aux bénévoles et aux associations dans les pays de Brest, Morlaix et Cornouaille
 - des offres de **formation** pour les **bénévoles**, avec les points d'appui.

Coordination de la MAIA : Direction départementale de la Cohésion Sociale :

Mme Marteville : 02.98.64.99.29

anne-marie.marteville@finistere.gouv.fr

- ✓ Prévoir la transmission aux nouveaux élu-es de TOUS les documents (statuts et modifications, JO, récépissés, n° Sirene, comptes rendus de réunions...)
- ✓ En cas de dissolution et selon l'intérêt historique ou sociologique de l'association, pensez au dépôt des documents aux archives municipales (Brest, Quimper...) ou départementales :
archives.departementales@finistere.fr
ou 02.98.95.91.91

Permanences Aides à l'Habitat

Douarnenez Communauté informe et accompagne gratuitement les propriétaires bailleurs ou occupants sur les dispositifs d'aides financières à l'habitat (aide au ravalement, prêt à taux 0, rénovations énergétiques, adaptation au handicap, etc.).

Vous pouvez rencontrer Yannick BIZIEN, Conseiller Habitat, dans les locaux de Douarnenez Communauté, sur rendez-vous, du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00. Sans rendez-vous en dehors de ces horaires. Par ailleurs, il tiendra également une permanence au Juch, sans rendez-vous, **le vendredi 28 Octobre de 10h30 à 12h00**

Pour tout renseignement :

Yannick BIZIEN - Conseiller Habitat

Douarnenez communauté

75, rue Ar Véret - CS 60007

29177 Douarnenez Cedex

Tél : 02 98 74 49 49

habitat.conseil@douarnenez-communaute.fr

Promotion de la langue bretonne

Apprendre, parler et plus encore

Près de 5000 adultes apprennent le breton en cours ou en stage. Les cours du soir regroupent le public le plus nombreux (3500 apprenants) mais il existe également des formations de 6 mois organisés par des centres spécialisés.



Cette formule se développe de plus en plus : il y a désormais 3 fois plus de stagiaires dans ces formations qu'il y a 10 ans. Ces stagiaires passent un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur servira notamment lors d'entretiens de recrutement car la langue bretonne est devenue une compétence recherchée : 1400 postes de travail sont liés directement à sa connaissance (dans l'enseignement, les médias, le monde associatif, l'édition, les crèches...).

Apprendre le breton pour parler, sans aucun doute, mais aussi de plus en plus pour travailler.

Deskiñ, komz ha muioc'h c'hoazh

Tost 5000 den deuet a zesk brezhoneg. . 3500 anezho a heuilh kentelioù-noz. Stajoù zo ivez hag efedus-tre eo ar stummadurioù 6 miz a zo bet savet gant kreizennoù-stummañ. 3 gwech muioc'h a dud zo er stajoù-se eget 10 vloaz zo hag e fin o 6 miz e tremen ar stajidi un Diplom Stad, an Diplom Barregezh Yezh (DBY). Kement-se a sikouro an implijerien da zibab anezho evit ur post-labour rak ar brezhoneg zo deuet da vezañ ur varregezh priziet war an dachenn-se :

1400 post-labour a zo ma ranker gouzout brezhoneg (er c'helenn, er mediaoù, er c'hevredigezhioù, en embann, er magourioù...).

Deskiñ brezhoneg evit komz, sur, evit kavout labour ivez.

Evit muioc'h a ditouroù / Pour plus d'informations : 0820.20.23.20

www.brezhoneg.bzh
opab@opab.bzh

Boutique SNCF



Pour votre information, la boutique SNCF a changé ses horaires d'ouverture.

Ouverte depuis le 02 mai 2016, la boutique SNCF garantit un service de proximité pour les habitants mais également pour les visiteurs. Eric LOUBOUTIN, Chargé de clientèle, vous accueille désormais

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h45
- le vendredi de 10h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h45.

Pour tout renseignement :

Boutique SNCF

Eric LOUBOUTIN, Chargé de clientèle

1, rue du Docteur Mével (Office de Tourisme)

29100 Douarnenez

Email : boutique-sncf@douarnenez-communaute.fr

Mes ampoules gratuites

Grâce à la loi transition énergétique, MesAmpoulesGratuites.fr vous permet de recevoir gratuitement 10 ampoules LED. Cela est possible grâce au dispositif des Certificats d'Economies d'Energies – CEE. Les CEE permettent aux particuliers de bénéficier de primes Energie pour chaque opération d'économies d'énergies réalisée (rénovation, isolation, chauffage, ampoules...).

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer ces subventions ou primes d'énergie. En fonction de vos revenus vous pourrez bénéficier d'une subvention qui pourra couvrir jusqu'à 100 % du prix de vos ampoules LED.

Comment commander mes 10 ampoules LED en ligne ?

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition. Deux informations importantes vous permettent de calculer votre subvention :

- Votre numéro fiscal composé uniquement de 13 chiffres
- La référence de votre avis d'imposition composée de 13 chiffres et/ou de lettres

En fonction du nombre de personnes dans votre logement et de vos revenus vous pourrez bénéficier de 70 % à 100 % de subvention.

Toutes les informations sur

<https://www.mesampoulesgratuites.fr>

Octobre rose 2016

Tous unis contre le cancer du sein

Cette année encore, le mois d'octobre sera placé sous le signe du Dépistage Organisé du cancer du sein. Si l'efficacité de ce geste simple n'est plus à prouver, 10 % des finistériennes concernées, âgées de 50 à 74 ans, n'y participent pas encore. Pourtant les avantages du Dépistage Organisé sont nombreux :

- Chaque femme de 50 à 74 ans reçoit une invitation personnalisée tous les 2 ans de l'ADEC 29
- La mammographie est réalisée par un radiologue agréé sur du matériel contrôlé tous les 6 mois,
- Une double lecture des clichés de la mammographie est assurée,
- Aucun frais n'est à avancer.

Pourquoi alors se priver du Dépistage Organisé ? Une tumeur détectée et traitée à un stade précoce peut être guérie dans 9 cas sur 10 tout en préservant un maximum la qualité de vie des patientes.

Participer au Dépistage Organisé, c'est limiter le risque d'être touchée par la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 risque en effet de développer cette maladie.

N'attendez plus, dites OUI au Dépistage Organisé.

Campagne d'information et de sensibilisation
« LES BRETONNES SONT TÊTUES »
VOICI UNE BELLE OCCASION DE LE PROUVER
« Pennek eo ar Breizhadezed ». Sed aze un degouezh kaer evit diskouez pegen gwir eo !
OCTOBRE ROSE
DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN 50 à 74 ans
Parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien.
Logos : LA Loire, ADEC, Agence de l'Eau Loire Bretagne, FSPF, Camillec, RSI, appuisanté

Assainissement non collectif Aide financière

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Douarnenez Communauté et l'Agence de l'eau Loire Bretagne vous aident financièrement dans la réhabilitation de votre système d'assainissement non collectif. Des subventions peuvent être allouées, jusqu'à fin 2018, sans condition de ressources.

Pour rappel, depuis la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, les propriétaires doivent procéder à des travaux de mise en conformité de leur système d'assainissement non collectif si celui-ci présente, à l'issue d'un contrôle,

un dysfonctionnement de l'installation, un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré (risque de contact avec les eaux usées). En cas de non-conformité, les propriétaires ont un délai de quatre ans pour effectuer les travaux nécessaires (Art.1331-1-1, II, al.2 du CSP).

Afin d'accompagner et d'aider financièrement les propriétaires dans leur projet de réhabilitation, Douarnenez Communauté a passé une convention avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) en 2013. **A ce jour, 193 000 € de subventions ont été attribuées et/ou reversées représentant 51 installations réhabilitées.**

La convention s'applique pour **la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif existants, si les critères d'éligibilité suivants sont remplis :**

- l'habitation a été construite avant le 09/10/2009 (cf. arrêté 7 mars 2012),
- l'habitation n'a pas fait l'objet d'une vente après le 01/01/2011,
- le dispositif d'assainissement a été contrôlé « non-conformes » avec travaux,
- l'habitation ne fait pas l'objet d'un permis de construire en cours.

Le taux d'aide (définis par l'AELB) pour les dépenses (étude + travaux d'assainissement) est de 60% jusqu'en 2018 avec un coût plafond de 8 500 € TTC (TVA de 10%) soit 5 100€ d'aide maximum par installation. Cette aide n'est pas soumise à conditions de ressources. La partie restant à charge peut être financée par des prêts à taux 0% proposés par des banques.

Le raccordement au réseau public d'assainissement n'est pas financé.

Pratique : Le SPANC, mandaté par le particulier, assure l'organisation, le suivi et le reversement des aides financières. Pour tout renseignement, les techniciens du SPANC sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Vous pouvez les contacter par téléphone au 02 98 74 44 52 ou par email à

spanc.technicien@douarnenez-communaute.fr.

Par ailleurs, des aides complémentaires peuvent être mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre de l'[Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat](#). Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le service Habitat par téléphone au 02 98 74 49 49 ou par email à

habitat.conseil@douarnenez-communaute.f

